

Conseil collectif sur la production fourragère réalisé par les techniciens de la Chambre d'Agriculture 71 Outil de pilotage et d'aide à la décision pour les éleveurs

Rédaction : Véronique GILLES – veronique.gilles@sl.chambagri.fr – Amélie POULLEAU – amelie.poulléau@sl.chambagri.fr – Denis CHAPUIS – denis.chapuis@sl.chambagri.fr

Sommes des températures cumulées	200°C (base janvier) Apport d'azote	300°C- 350°C (base février) mise à l'herbe	500°C à 550 °C fin déprimage épis 5 cm	700°C-800°C fauche précoce début épiaison	1000°C foin précoce début floraison	1200°C foin moyen floraison	1400°C foin tardif médiocre début grainage	>1400 °C grainage
- Zones précoces - Zones tardives								

Eau de février, vaut jus de fumier...

Station	200 °AZOTE Σ tpt°cumulée base janvier
Autun 300	117
Autun 400*	100
Autun 500*	85
Macon 200	122
St Symphorien de M	126
Saint Yan	121
Jalogny	112
Beaumont 300*	111
Beaumont 400	94
Mont St Vincent 600	89
Mont St Vincent 400*	124
Matour 400	110
Chalon	118
Varenne ST Sauveur	106
St Maurice les Couches	113

* données recalculées

Les températures douces de la semaine dernière nous ont permis de rattraper le retard de l'année avec un gain d'environ 40° C au cours des 7 derniers jours.

A ce jour, on estime que les 200° C seront atteints entre les 22 et 28 février en fonction des zones géographiques.

Les pluies de ces derniers jours vont « laver » les coups de gel de début du mois.

Entretien mécanique

De nombreux travaux d'entretien sont traditionnellement réalisés en fin d'hiver sur les prairies. De nombreux suivis de parcelles (INRA, Idèle, Arvalis, CA,) réalisés dans plusieurs régions, montrent que leur efficacité n'est pas systématique et qu'il faut être prudent dans leur mise en œuvre. En règle générale, les outils de travail superficiel sont à privilégier.

- **L'ébousage** : Lors d'un pâturage, les restitutions directes par les déjections à la pâture sont très importantes mais elles sont mal réparties sur la parcelle. L'objectif de l'ébousage est de mieux répartir les éléments fertilisants restitués. Cela diminue fortement les zones de refus (à privilégier en fin de pâturage, avant l'hiver).

- **L'étaupinage** : A privilégier sur les parcelles de fauche. Cette intervention est plus tardive : Entre 200° et 300° C. Cette pratique permet d'éviter d'emmener de la terre dans les fourrages lors de la première coupe au printemps.

- **L'émoissage** : La mousse colonise prioritairement les espaces de la prairie laissés libres. Sa présence est donc souvent révélatrice d'une prairie dégradée. Le surpâturage ou la fauche trop rase notamment en entrée d'hiver accélèrent l'apparition de mousse.

↳ Une des causes du développement de la mousse peut être un pH faible (< 5,5). Dans ce cas, un chaulage s'impose (chaux ou carbonate). Le surpâturage d'automne ou d'hiver peut, en pénalisant les graminées, favoriser le terrain au développement de la mousse.

↳ Le matériel efficace sur mousse sera composé de préférence de « mailles/chaînes » ou de dents d'étrille. Éviter les outils trop agressifs à cette saison.

↳ Les espaces libérés par la mousse pourront être recolonisés par les graminées, légumineuses... ou autres dicots si le fond prairial est déjà trop dégradé. Un sursemis dans les « trous » avec une espèce « agressive » permet d'éviter la recolonisation par des espèces « indésirables ».

↳ Un apport précoce de **30 unités d'azote** après l'émoissage permettra de doper les graminées et leur assurera un bon démarrage. Le roulage après intervention, avec un sol bien ressuyé permettra aux plantules de bien démarrer.

Entretien des prairies

Tout au long de sa vie, une prairie évolue sous les effets de vos modes d'exploitation (fertilisation, amendement, hauteur, fréquence de pâture, fauche, surpâturage) mais aussi des contraintes naturelles (*déficit hydrique, gel, neige, submersion, maladies et ravageurs*).

L'année 2021 a donc permis de refaire certaines flores.

📌 Rappel :

Diagnostic de la prairie			
% de dicots indésirables + mousse	% de bonnes graminées et légumineuses		
	Supérieur à 70 %	30 à 70 %	Inférieur à 30 %
Inférieur à 15 %	Bonne prairie	Regarnissage	Rénovation après un désherbage total
15 à 30 %	Amélioration : Etaupinage, ébousage, émoissage	Désherbage sélectif + regarnissage	
Supérieur à 30 %		Désherbage sélectif obligatoire + regarnissage	

Précaution plein air

Le pâturage hivernal est réalisé par un certain nombre d'exploitations sur l'ensemble du département. Outre l'économie de paille litière, il permet également une économie sur les charges alimentaires : En période hivernale, la pousse de l'herbe varie de 0 à 15 kg MS/ha et par jour en fonction des conditions météo.

Il est déconseillé de réaliser un pâturage hivernal sur une prairie temporaire. En revanche, les prairies permanentes avec un bon enracinement ont une certaine capacité à encaisser la dégradation liée au pâturage hivernal : Des essais réalisés par la ferme de Jalogny ont montré que des trous de 8 à 10 cm en fin d'hiver se comblent.

Le temps de repos d'une prairie est de 60 -70 j en hiver. Pour pouvoir les valoriser aux 300°/350° (date de mise à l'herbe), cela suppose qu'il faut dès maintenant sortir les animaux des parcelles, si vous voulez les intégrer dans votre pâture au printemps (début avril). Il faut donc regrouper les lots sur une parcelle qui sera sacrifiée, et les affourager en conséquence.

Pour remettre en état les zones ou parcelles dégradées (autour des points d'eau, des râteliers), il est préconisé un nivelage avec une herse lourde à partir de mars (en condition de portance), suivi d'un sursemis à base de Ray-Grass (à la volée) et d'un roulage. Ces zones seront mises en défens avec une clôture électrique et utilisables à la pâture qu'à partir du 2^{ème} cycle.

